



# Stage de Qi Gong

Quand ?

Le week-end du 22 et 23 juin 2019

09:00 à 12:00 / 13:30 à 16:00 le samedi

09:30 à 12:00 / 13.30 à 15:30 le dimanche

Où ?

Judo Club Sion - Av. de la Drague 35 - 1950 Sion

Pour qui ?

Ce stage s'adresse à tous les thérapeutes ainsi qu'aux personnes désireuses de prendre soin de leur santé par le mouvement en pratiquant le Qi Gong.

**Formation continue agréée ASCA et RME**

Quoi ?

Taiji Yangsheng Zhang

Le Zhang est une sorte de canne ou de bâton. Il est l'un des premiers objets utilisés par l'homme. Le bâton amène non seulement les mouvements du corps à coopérer étroitement avec la respiration afin d'étirer plus amplement les muscles et les os, mais encore il masse les points d'acupuncture, les méridiens et les organes. Cette série d'exercices peut être pratiquée dans son ensemble, ou par sections. Elle améliore la circulation du qi et du sang et équilibre le yin et le yang dans le but de renforcer la santé. Le bâton agit comme le prolongement des bras, il doit fusionner avec le pratiquant

Enseigné et organisé par qui ?

Yvette La Marra • Thérapeute en Médecine Traditionnelle Chinoise • Ecole de Qi Gong « E-Qi-Libre » à Sierre  
079 665 73 73 • 027 455 37 25 • [info@e-qi-libre.ch](mailto:info@e-qi-libre.ch) • [www.e-qi-libre.ch](http://www.e-qi-libre.ch)

Où manger ?

Selon les envies, vous pouvez partager un repas canadien sur place ou la ville de Sion propose également maintes autres possibilités pour vous restaurer.

A quel prix ?

CHF 230.00 par personne pour les 2 jours

*Les bâtons sont prêtés par l'école de Qi Gong « E-Qi-Libre ».*

Comment s'inscrire ?

Votre paiement validera votre participation au stage de Qi Gong

Banque Cantonale du Valais – 1950 Sion

IBAN N° CH53 0076 5001 0053 3200 9

Titulaire : E-Qi-Libre – Yvette La Marra, avenue de France 18, 3960 Sierre

Annulation et remboursement ?

En cas d'annulation par E-Qi-Libre, le stage est remboursé à 100%.

En cas d'annulation par le participant, aucun remboursement.

Responsabilité ?

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident, de vols, de dégâts d'objets et de matériel propriétés des participants.